

L'Histoire des événements de la « Révolution du jasmin »

LES EVENEMENTS DE TUNISIE DECEMBRE/JANVIER 2011

En guise d'introduction, je voudrais présenter une histoire drôle entendue il y a de cela onze ans de la part du petit peuple tunisien.

La scène se passe dans la voiture présidentielle conduite par le chauffeur du couple Ben Ali/Trabelsi. Madame, se vante; elle dit: « moi, si je passe la main par la fenêtre de la voiture, j'ai 2000 personnes qui m'applaudissent sur mon passage. Lui, répond aussitôt: « et bien moi, si j'ouvre le toit ouvrant et me lève, j'ai 10000 personnes qui m'acclament sur mon passage. » Le chauffeur se retourne alors et lance au couple: « Et bien moi, je vais vous dire; si j'accélère et que je fonce dans le mur qui est en face, c'est 10 millions d'habitants qui m'applaudissent! »

Cette histoire révèle quelque part ce qui vient de se passer! Voici un régime qui est allé droit dans le mur; en quelque sorte un régime totalitaire suicidaire vient de mourir! Et il fallait que cela passe par le déclenchement d'un mouvement de protestation populaire suite au suicide désespéré d'un jeune diplômé au chômage dont la police venait de confisquer ce qui lui servait à survivre; un étal roulant de légumes!

Un suicide ? Oui ! Et on parle de suicides des jeunes en France, en Europe aussi, traduisant un mal-être de société, plus particulièrement ressenti chez les jeunes. Or, la société tunisienne, et particulièrement sa jeunesse, ressent ce mal-être depuis maintenant plusieurs années. Les états « démocratiques » à économie libérale ont tout intérêt à prendre des leçons sur ce qui vient de se passer en Tunisie, tout autant que les pays du Maghreb et du Proche Orient ! Ce qui s'est passé en Tunisie au travers de cet événement est le résultat d'une société qui voit son économie ne profiter qu'à quelques-uns laissant les autres s'enfoncer dans la misère ! Tout chef d'Etat, tout responsable de gouvernement est élu d'abord pour le bien public, à commencer par les plus faibles!

Mohamed Bouazizi, le 17 décembre 2010, en s'immolant par le feu, devant la municipalité de Sidi Bouzid a déclenché la révolution tunisienne qui était en gestation depuis de longs mois. Suite à son acte, plusieurs autres suicides ont lieu dans la région et des manifestations populaires et des émeutes se sont levées. Le 4 janvier 2011, il est mort mais après avoir croisé le regard du président Ben Ali, le mardi 28 décembre 2010. Quand deux suicidaires se croisent, que peut-il se passer ? L'un et l'autre cherchent à l'emporter, mais cette fois-ci encore, le plus faible a été en fait le plus fort, signe que l'argent, encore moins l'argent sale, ne fait pas le bonheur et que le pouvoir économique ne l'emporte finalement pas sur l'esprit de morale, de vérité, d'intégrité et d'honneur de mourir finalement pour une juste cause. Je ne sais pas si Mohamed Bouazizi a réalisé la portée de son geste; je ne sais pas non plus si les premiers mouvements ont eu conscience de la portée de leur acte, mais ils l'ont eu et ont permis à la révolution alors en marche d'aller jusqu'au bout de ce qu'elle voulait: la liberté et le partage des richesses de manière juste entre tous.

1-Les causes profondes

Les causes profondes de la chute d'un tel régime sont multiples. Mais la première d'entre elles est sans aucun doute d'avoir en même temps développé une économie libérale proche

des économies européennes et maintenu un régime politique étouffant, une chape de plomb, qui privait la population de toute liberté d'expression! Depuis plus de trois ans, les activités sur la toile du net rendaient impossibles les contrôles de la police de surveillance. La jeunesse, surtout, par le biais de Facebook et d'autres sites, a multiplié les infractions aux restrictions de liberté. Car cette jeunesse a les caractéristiques quasi-identiques de la jeunesse européenne. Attentive aux modes, aux rythmes musicaux, à l'expression artistique, tout était devenu bon pour s'opposer au régime. Depuis le rap de Balti jusqu'aux représentations parfois interdites de spectacles à Carthage ou ailleurs. La présence d'un tourisme, parfois débridé, permettait à cette jeunesse, dans toutes les classes de la société, de sentir les parfums de liberté venant d'Europe. La jeunesse tunisienne a été ainsi le moteur d'une révolution alors même que le président Ben Ali, lors de sa dernière élection pariais sur cette jeunesse pour son propre projet de société.

Mais personne n'était dupe. Tandis que les libertés restaient très restreintes, voir quasiment nulles, comment pouvait-on tolérer davantage que l'économie ne profite qu'à sa famille? Et oui ! L'économie libérale creuse l'écart entre les plus riches et les plus pauvres ! Et lorsqu'elle ne profite qu'à quelques-uns elle devient scandaleuse. Le système Ben Ali, mis en place petit à petit, ne permettait pas à tous de profiter de la manne financière apportée par le tourisme et l'installation d'entreprises étrangères essentiellement européennes. Le clan Ben Ali/Trabelsi devenait de plus en plus scandaleusement riche. L'ancien président Bourguiba n'avait pas laissé cette impression là. Or, le système mafieux tentaculaire, essentiellement centralisé par madame Leila Trabelsi évinçait nombre de propriétaires, patrons, cadres associatifs ou autres, pour lui permettre de profiter au maximum des avoirs financiers. Il est remarquable que l'omniprésence de la première dame se faisait sentir à la télévision, la presse, partout ; un peu comme si elle se préparait pour les prochaines élections ! Nous savons aujourd'hui que plus d'une dizaine de milliards de dollars ont été détournés par le clan présidentiel. Le peuple le savait mais n'en parlait publiquement que très peu. Mais combien d'expropriations, combien de limogeages, combien d'élections locales flouées pour permettre au clan de s'étendre affreusement et de posséder presque 40% de l'économie du pays ! Banques, Grande distribution, transports, ressource en eau minérale, enseignement, immobilier. Nous constatons aujourd'hui que leur fortune dépasse les frontières du pays : Suisse, France, Canada, Argentine, Emirats.

Je pense qu'un autre signe de faiblesse a été plus récemment, l'élection truquée du neveu de madame : Imed Trabelsi. Le neveu incontrôlable s'était opposé deux fois au moins à la bonne marche de la république et avait dû être convoqué au palais présidentiel pour être remis dans les rails ! Le premier conflit est interne à la famille. C'est celui qui oppose Imed à son rival, le gendre de monsieur, Sakhr El Materi, qui lui aussi est entrepreneur et développe ses constructions au cœur de la ville de La Goulette. Après que Imed eu gagné les élections, un terrain est convoité par les deux personnages. Les gens sont expropriés, les locataires délogés mais le conflit oblige le président de la République à trancher lui-même en se positionnant ni pour l'un ni pour l'autre et demandant que le terrain ne serve pas à la construction immobilière mais à l'aménagement d'un jardin municipal et d'un parking !

Le deuxième fait remonte au mois d'août. Le nouveau maire de la ville, « président » de l'association de défense du patrimoine de la ville de La Goulette, rêve de remettre en route la procession de Notre-Dame de Trapani, non pas le 15 Août, mais le 8 Août. Faisant fi des lois établies et du traité entre la Tunisie et le Vatican de 1964 (le *modus vivendi*), il oblige le ministère de l'Intérieur à signer l'accord pour cette procession. Le vendredi précédant la

procession, alors en pleine conférence interreligieuse sur les pèlerinages et lieux de cultes en Tunisie, dans les locaux de la municipalité, en présence des autorités religieuses juives et catholiques, et pendant que monsieur Fantar exposait son propos, il reçoit un coup de fil venant « du plus haut de l'état » pour une convocation au palais à Carthage avec demande d'arrêt immédiat de toute procession (avec motif sécuritaire!!!) (Je ne reviendrai pas sur le style de vie de Imed Trabelsi, ses soirées en cabarets bien arrosées et ses compromissions dans des affaires plus que douteuses comme celle des yachts en France). (Nous pourrions aussi longuement analyser les tensions entre madame Trabelsi et le gendre de monsieur, Slim Chiboub, président du club de football appelé « L'Espérance » de 1989 à 2004)

Tandis que la famille et le clan Trabelsi s'enrichissaient de manière de plus en plus visible et que, de l'autre côté, l'économie tirait la langue face à la crise venant d'Europe, les libertés restaient au point mort. La presse restait muselée avec toujours en première page le portrait de monsieur et de madame ces dernières années ! Les prisons se remplissaient, les mosquées en étroite surveillance, les téléphones mis sur écoute et internet regardé de très près même si la jeunesse s'en fichait pas mal, semant le trouble dans les esprits de la garde rapprochée de monsieur Ben Ali.

2-Les événements immédiats

A partir du mois de septembre, plusieurs grèves sont lancées notamment dans l'enseignement, laissant à la société le temps de relayer un sentiment de malaise. Des langues se délient tout doucement et l'on parle de la fortune de madame. Les gens n'aiment pas madame. Ils la détestent. Le livre, « La régente de Carthage » écrit par Nicolas Beau et Catherine Graciet montre le redoutable appétit du clan au départ discret, lors du mariage en 1992, mais très vite visible après 1996.

Des grèves, il y en a eu en Tunisie. Le 1^{er} février 2000 les taxis se sont mis en grève. La grève a dégénéré en mouvement de masse, entraînant des chômeurs, des travailleurs et des étudiants. En Avril 2000, les lycéens participent à la grève. Des mesures sont prises pour faire baisser les tickets de repas étudiants, le prix du pain, ...

Mais plus proche, le 11 octobre 2010, Abdelatif Bouhjila, opposant au régime, commence une grève de la faim pour obtenir un passeport et être soigné à l'étranger. Zakia Dhifaoui en avait fait une à partir du 10 mars, le 12 octobre, c'est au tour de Fahem Boukaddous, journaliste, pour protester contre les conditions de détention; le 16 octobre, c'est au tour de Mohammed Akrouf, ex-président du mouvement En Nahdha, tandis que Mohammed Rahimi et Faïçal Samairi, ex-prisonniers politiques, l'ont commencée depuis 6 et 11 jours ! Le 6 décembre, l'UGTT téléperformance Tunisie lance un préavis de grève générale pour le 15 décembre.

Mais le plus important et symbolique est, sans aucun doute, la grève dont les journaux en arabes ont parlé abondamment, mais non ceux en langue française : la grève généralisée à la SNCFT, les chemins de fer tunisiens. Le 24 septembre 2010, à 15h00 à Bir El Bey, deux trains se sont percutés faisant un mort et 57 blessés. Cet accident serait passé inaperçu si le chauffeur de l'une des locomotives n'avait pas été mis en garde à vue puis jugé une fois sa santé rétablie. C'est le jeudi 9 décembre 2010 que le procès s'est déroulé. Le jour du procès, après le verdict rendu à 13h30, l'ensemble du personnel s'est arrêté de travailler sur tout le territoire tunisien, comme un seul homme. Après 24h00 de négociations, le conducteur

obtient une libération sans conditions. C'est la première grève effectuée dans le calme qui démontre la force de l'unité d'un corps professionnel et qui rend fière toute une population d'avoir réussi à rendre justice ! Une semaine plus tard, Mohamed Bouazizi s'immolait par le feu à Sidi Bouzid ! La grève de la SNCFT a permis à beaucoup de redresser la tête, se rendant compte que l'unité permettait d'obtenir beaucoup. Cet événement, je le considère donc comme essentiel dans l'enchaînement des causes immédiates du déclenchement de la révolution.

3-Le mouvement de soutien et les premières manifestations

Le vendredi 17 décembre, Mohamed Bouazizi, chômeur diplômé de l'université de médecine, qui vend des légumes pour survivre, se fait confisquer sa marchandise pour la énième fois par les agents municipaux. Après avoir tenté de la récupérer, sans succès, il veut déposer plainte au gouvernorat (préfecture) mais se heurte à un nouveau refus. Il s'immole alors par le feu sur la place devant le siège du gouvernorat. Dès que la nouvelle se répand, un rassemblement de soutien se forme sur la place, pendant que le jeune chômeur est transporté à l'hôpital de Sfax, puis à Ben Arous, dans une unité spécialisée dans les soins aux grands brûlés.

Le lendemain, le 18 décembre 2010, jour de souk à Sidi Bouzid, la ville se soulève contre les forces de l'ordre, malgré la violence de la répression. Les affrontements touchent plusieurs quartiers et durent tard dans la nuit. Le siège local du parti du RCD, est incendié, ainsi que quelques voitures et quelques poubelles. Au moins trois policiers sont blessés, et des dizaines d'arrestations ont lieu. Le lendemain, la ville est quadrillée et encerclée par la police: des postes de contrôle, avec murs de sacs de sable et chicanes, sont installés aux carrefours; un cordon de policiers entoure la ville, pour empêcher quiconque d'entrer ou de sortir. Cela n'empêche pas de nouvelles manifestations le dimanche et le lundi, qui font de nouveaux blessés, parfois graves, chez les manifestants. L'information commence à circuler à l'extérieur de la ville, bien que les médias liés au pouvoir taisent les événements, puis les qualifient de « rumeurs infondées ». D'autres journalistes sont interdits d'accès à la ville et sont soumis à des filatures et des contrôles, et il existe au moins un cas d'un journaliste tabassé et privé de son matériel. Le mardi 21, le gouverneur et les représentants de l'UGTT (syndicat officiel) négocient la libération de 34 des 37 manifestants arrêtés.

Cependant, le syndicat ne réussit ni à rassurer sur l'avenir (le mercredi suivant, un diplômé de 24 ans au chômage se suicide en se jetant sur une ligne à 30 000 volts), ni à canaliser la population, toujours révoltée. Au contraire, elle continue jour après jour, sans interruption, à affronter les policiers et les différentes milices défendant le pouvoir. Et le mouvement de révolte commence à s'étendre. Le mercredi 22, des manifestations ont lieu à Meknassy à 60 km au sud de Sidi Bouzid et Menzel Bouzaiane à 10 km de Meknassy. Dans la deuxième ville, 2000 manifestants font reculer les policiers, incendient des voitures, un train de marchandises, la délégation (sous-préfecture), assiègent la caserne de la garde nationale puis l'incendient une fois évacuée par les gardes nationaux qui se réfugient à la mosquée. Un manifestant est tué par balles, des blessés graves sont relevés des deux côtés. Le lendemain, le ministre du Développement et de la coopération internationale, Nouri Jouini, est dépêché en urgence à Sidi Bouzid et annonce des créations d'emplois et une aide de 15 millions de dinars (7, 6 millions d'euros). (Toutes ces localités sont de petites localités de l'intérieur pauvre du pays.)

4-Amplification du mouvement et tournant politique

Cette annonce n'a aucun effet, si ce n'est que d'amplifier le mouvement de révolte. Le lendemain, le 24 décembre, une manifestation se déroule à Sidi Bouzid pour le huitième jour consécutif, avec des cocktails Molotov qui sont utilisés. De nouveaux affrontements ont lieu à Meknassy.

À Kasserine, à 70 km à l'ouest de Sidi Bouzid (où 50 avocats font un sit-in, qui se transforme en importante manifestation), à Jilma à 30 km au nord. À Meknassy, des militants du RCD, le parti au pouvoir, se joignent aux combats du côté de la police. Et le soir même, un correspondant des radios Kalima et Galère (radio de la région de Marseille) est interrompu par l'action de la police, en direct, alors qu'il commentait l'actualité de chez lui, à Sfax.

Le 25 décembre, de nouveaux affrontements ont lieu à Sidi Bouzid, et à Souk Jedid, où la délégation est incendiée. A Regueb, située à 35 km à l'est de Sidi Bouzid, 2000 personnes affrontent pendant plusieurs heures la police, causant d'importants dégâts. Enfin, alors que les manifestations se poursuivent dans le centre de la Tunisie et font de nouveaux blessés, le mouvement reçoit le soutien des grandes villes le 27 décembre. Malgré la censure, des manifestations ont lieu à Tunis (1000 manifestants sont dispersés violemment et au moins 12 d'entre eux sont blessés), Ben Guerdane, Kairouan, Sousse, Sfax, îles Kerkennah et Médénine.

Les manifestations se multiplient en Tunisie et sont réprimées sévèrement par les forces de l'ordre. La capitale est elle-même prise désormais dans le mouvement. Après le 27, c'est le 29 décembre que des manifestations ont lieu dans la capitale. Le 31 décembre au soir, tous les cafés sont fermés de bonne heure, toute fête du nouvel an s'arrête rapidement, la capitale est quadrillée par la police et peu de monde circule dans les rues. Ammar Amroussia, porte-parole du parti communiste est arrêté à Gafsa le 29 décembre.

Au début du mois de janvier, le mouvement s'étend à Jendouba, Nabeul, Regueb, Thala. Le 3 janvier, les lycéens appellent à la grève via Facebook en quelques jours! 11000 lycéens reçoivent l'info rapidement! Des arrestations de cybernautes, la grève des avocats et plusieurs autres suicides à Chebba, à Regueb et à Metlaoui amplifient le mouvement, dénonçant corruption et chômage des diplômés.

Par ailleurs, un rappeur et deux blogueurs ont été arrêtés jeudi, au lendemain de cyber-attaques de groupes d'internautes solidaires du mouvement de protestation sociale. Ces attaques répondaient à un mot d'ordre lancé par les "Anonymes" (Anonymous) qui se présentent comme un groupe d'internautes attachés à la liberté d'expression. Selon son frère, Hamada Ben Amor, dit "Le Général", arrêté à Sfax, est l'auteur d'un rap intitulé "Président, ton peuple est mort" diffusé sur internet, devenu un espace d'expression pour des milliers de jeunes tunisiens notamment sur Facebook et Twitter. Slim Amamou et El Aziz Amami, cybernautes très actifs contre la censure ont été également arrêtés jeudi, selon le journaliste opposant Sofiene Chourabi.

Le 10 janvier 2011, la manifestation de Kasserine est sévèrement réprimée. Le gouvernement ferme les écoles jusqu'à nouvel ordre. La capitale est en proie à des mouvements importants à Bab Jdid, Manouba, au lycée Khaznadar, au lycée de la Mannouba, au lycée de Den Den. Les journalistes décident de se mettre en grève générale, réclamant l'arrêt immédiat des tirs à balles réelles. Le président prend la parole à la

télévision pour la première fois et fait des promesses. Il dénonce «des actes terroristes impardonnables perpétrés par des voyous cagoulés». Il accuse des manipulateurs «n'hésitant pas impliquer nos enfants dans des actes de vandalisme et de destruction en diffusant des slogans et des informations mensongères», et il appelle les Tunisiens «à protéger leur progéniture contre les malfaiteurs». Il accuse des «éléments hostiles à la solde de l'étranger». Ben Ali promet la création de 300.000 emplois en deux ans. «Cet effort permettra de résorber, avant la fin de 2012 (oui, avant la fin 2012, je m'y engage), tous les diplômés du supérieur dont la durée de chômage aura dépassé les deux ans», dit-il. Le président convoque une «conférence nationale» sur l'emploi pour février.

Tandis qu'à l'étranger des réactions commencent, parfois empruntées comme en France, les manifestations sont réprimées sévèrement par balles réelles. Mais le pouvoir est impuissant face à la nouvelle force des médias. Le site Facebook et d'autres diffusent largement les images et vidéos prises pendant les manifestations et dénoncent les répressions sanglantes. On est à plus d'une trentaine de morts! Le 11 janvier, la manifestation pacifique des artistes devant le théâtre de Tunis pour soutenir le mouvement social est réprimé sévèrement. « Nous étions environ une centaine d'artistes, des hommes et femmes de théâtre, du cinéma, des musiciens, peintres et autres intellectuels qui voulaient protester pacifiquement contre ce qui se passe dans le pays et contre la répression qui a fait une trentaine de morts », a déclaré à l'Associated Press l'homme de théâtre Fadhel Jaïbi. Selon lui, le rassemblement a été « dispersé violemment par un nombre impressionnant de policiers en civil et en tenue », estimé à plusieurs centaines d'agents.

« On se croirait au Chili ou dans une République bananière », a-t-il déploré. La comédienne Jalila Baccar a quant à elle dénoncé « la sauvagerie » dont ont fait l'objet plusieurs de ses collègues, notamment Raja Ben Ammar qui, a-t-elle témoigné, « a été insultée, copieusement frappée, traînée par terre et tirée par les cheveux sur plusieurs centaines de mètres ». Jointe par téléphone, celle-ci, qui dit souffrir d'un problème cardiaque, a déclaré avoir été frappée à coups de poing et de pied, des coups qui lui ont causé des traumatismes. Des renforts de police anti-émeutes étaient visibles à plusieurs endroits de Tunis, où la circulation des personnes et des véhicules était beaucoup moins dense que d'ordinaire. (Afrique-Monde du 11/01/2011)

L'armée joue un rôle important en prenant de plus en plus de distance vis à vis du régime. A Kasserine, les militaires protègent tout autant les avocats manifestants qu'ils assurent le calme. Le dimanche 9 janvier, le général Rachid Ammar, qui refuse de tirer sur les foules, est limogé et assigné à résidence, ainsi que son état major. Le 13 janvier, l'armée se retire du centre de Tunis ne gardant que la position entre ambassade de France et cathédrale.

Le 12 janvier, des arrestations massives sont faites d'hommes politiques, défenseurs des droits de l'homme, blogueurs. Le personnel de la Bourse des valeurs immobilières de Tunis se met en grève. Un couvre-feu est instauré à partir de 18h00. Mais malgré l'instauration de ce couvre-feu, les émeutiers persistent tard dans la nuit. Le 13 janvier, l'ensemble de la population est appelée à la grève. Tandis qu'à Paris et ailleurs, des manifestations de soutien sont programmées le 13 janvier, le président parle à la télévision et dénonce ceux qui l'ont trompé. Il promet la liberté de la presse et de l'information, qu'il se retirera en 2014.

5-La journée du 13 Janvier 2011

(Pour cette journée je laisse place à l'AFP, relayée par Jeune-Afrique sur internet.)

Le 13 janvier, tous les quartiers de la capitale se soulèvent! Toutes les villes du pays connaissent des soulèvements importants. Le président limoge le chef d'Etat Majeur des armées qui ne veut pas aider les forces de police. Le couvre-feu est décrété à partir de 17h00.

11 h 45 : Une Helvético-Tunisienne tuée par balle. D'après la Radio suisse romande (RSR), une femme ayant la double nationalité suisse et tunisienne a été tuée mercredi vers 18 heures, à Dar Chaabane, dans le Nord du pays. Son frère, joint par la radio, affirme qu'elle a été touchée au cou par une balle tirée par un policier, alors qu'elle observait une manifestation devant chez elle. La mort de cette femme a été confirmée par le ministère helvétique des Affaires étrangères.

12 h 57 : Le bilan des émeutes s'alourdit. La présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Souhayr Belhassen affirme détenir une liste nominative de 66 personnes tuées depuis le début des troubles en Tunisie, mi-décembre, dont 8 la nuit dernière rien que pour l'agglomération de Tunis. Elle dénonce « un massacre qui continue ». (AFP)

13 h 23 : Enterrement de l'enseignant franco-tunisien tué à Douz. L'enseignant franco-tunisien qui fait partie des deux personnes tuées par balles à Douz mercredi s'appelle Hatem Bettahar. Il était professeur d'informatique à l'Université de Technologie de Compiègne (nord de la France). « Nous sommes consternés », a déclaré sa belle-sœur, Elhem Ghorbel. « Il va être enterré en Tunisie, probablement aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

Un cousin de Hatem Bettahar, vivant en France, a assuré avoir vu des photos qui lui ont été envoyées de Douz, sur lesquelles il est clairement visible que l'enseignant a été atteint d'une balle en pleine tête.

Selon un témoin, ancien syndicaliste, des manifestants s'étaient rassemblés mercredi matin devant le siège de la sous-préfecture de Douz quand la police a utilisé du gaz lacrymogène « avant de tirer à balles réelles », faisant deux morts et quatre ou cinq blessés. (AFP)

15 h 48 : François Fillon et la « violence disproportionnée ». Pour la première fois, le chef du gouvernement français s'est inquiété de la situation intérieure tunisienne, même s'il l'a fait de manière très prudente. « Nous sommes extrêmement préoccupés par cette situation, par la violence qui s'est développée depuis quelques jours », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à Londres. « Nous appelons instamment l'ensemble des parties à faire preuve de retenue, à choisir la voie du dialogue. On ne peut continuer dans cette utilisation disproportionnée de la violence », a-t-il ajouté. Il a assuré que Paris agissait pour convaincre les autorités tunisiennes de « s'engager » dans la voie de l'apaisement.

16 h 26 : Un mort à Tunis. Un manifestant a été tué jeudi après-midi à Tunis par les tirs de la police d'après des témoins. Les faits se sont produits dans le quartier Lafayette à proximité de l'avenue Bourguiba. (AFP)

17 h 30 : Le ministre des Affaires étrangères aurait démissionné. Le chef de la diplomatie tunisienne, Kamel Morjane, a démissionné. C'est du moins ce qu'indique son blog, mais l'information n'est pas officielle. Selon les documents de la diplomatie américaine dévoilés

par WikiLeaks, celui-ci était considéré, parmi le cercle des dirigeants, comme une alternative crédible au président Ben Ali. (De notre correspondant en Tunisie, F.D.)

17 h 35 : Les deux principaux conseillers de Ben Ali limogés. Selon Al Jazira, le président Zine el-Abidine Ben Ali a limogé ses deux plus proches conseillers, Abdelwahed Ben Abdallah et Abdelaziz Ben Dhia, confirmant une rumeur qui circulait à Tunis depuis 11 heures du matin.

18 h 03 : Discours de Zine el-Abidine Ben Ali. Le président « s'adressera, ce soir, au peuple tunisien », a annoncé l'agence de presse officielle TAP. Ce sera le troisième discours de Zine el-Abidine Ben Ali depuis le début de cette crise sociale. Dans sa précédente intervention, lundi, il avait promis la création de 300 000 emplois sur deux ans sans toutefois calmer la rue. (AFP)

18 h 25 : L'annonce de la démission de Morjane démentie. La démission du ministre des Affaires étrangères Kamel Morjane serait en fait une fausse information due au piratage de son blog, qui l'avait annoncée. (De notre correspondant en Tunisie, F.D.)

18 h 32 : Scènes de pillage à Hammamet. Prisée par les touristes européens, la station balnéaire de Hammamet (60 km au sud de Tunis) était livrée aux pilliers jeudi en fin d'après-midi. Un poste de police, une permanence du parti au pouvoir du président Zine el-Abidine Ben Ali ont été détruits ainsi que des résidences cossues, dont l'une appartiendrait, selon des habitants, à un proche du chef de l'État.

Dans la rue, les passants ont érigé de nombreux barrages alors que d'autres pillaient des magasins emportant tout ce qui leur tombait sous la main. Les pillages ont commencé après une marche pacifique dans cette ville très touristique, qui compte des dizaines d'hôtels, et après les funérailles d'un réceptionniste de l'un de ces établissements, Zouheir Souissi, qui a été tué mercredi par les tirs de la police. (AFP)

19h04 : Tunis sous l'emprise de la rumeur. Les faits relayés et confirmés par les médias sont peu nombreux si bien que la rumeur s'est substituée à l'information. Vers 14 heures, on a ainsi prétendu que le siège du parti au pouvoir était en flammes, on a aussi signalé la fuite de plusieurs dirigeants... Rien de tout cela n'est vrai. Les réseaux sociaux, qui se sont mobilisés pour couvrir les événements de manière citoyenne, sont eux aussi envahis par des montages vidéo douteux et des informations infondées. Cet état de choses laisse abasourdis les Tunisiens qui ne savent plus que penser. Beaucoup parlent de manipulation et se demandent qui est derrière tout ça, alors que des hélicoptères tournoient au-dessus de Tunis à très basse altitude et que des tirs sporadiques se font entendre ici ou là. (De notre correspondant en Tunisie, F.D.)

19 h 15 : Les pillages : contestation ou manipulation ? Les actes de vandalisme se sont généralisés un peu partout dans les villes tunisiennes. Certains y voient une manipulation du pouvoir et avancent que les pillards seraient payés pour commettre leurs exactions. Les magasins ferment, les seuls attroupements autorisés sont devant les boulangeries, les supermarchés sont pris d'assaut tandis que sur les terrasses certains prennent le temps de siroter un café. Le cœur d'Hammamet a subi d'importants dégâts et la villa de Sakhr el-Matri, gendre du président Zine el-Abidine Ben Ali, a été saccagée. Les magasins de Bizerte et le centre de Menzel Bourguiba ont été pillés en moins d'une nuit. Hooligans ou contestataires ? Beaucoup attendent la journée de grève générale demain pour y voir plus clair. (De notre correspondant en Tunisie, F.D.)

20 h 15 : Ben Ali ne se représente pas en 2014. Dans un discours historique à la Nation, prononcé sur un ton humble, le président Ben Ali annonce qu'il ne se représentera pas en 2014. « Je vous ai compris », a-t-il déclaré aux Tunisiens en arabe dialectal. De grandes réformes sont également promises : liberté totale de la presse, reconnaissance de tous les partis d'opposition, du droit de manifester pacifiquement, la fin de la censure sur internet, la baisse des prix des denrées de première nécessité (pain, lait, sucre)... etc. Un vent de démocratisation souffle sur la Tunisie. Après 23 ans de régime, la chape de plomb tombe, enfin. (De notre correspondant en Tunisie, F.D.)

A 23 h 30 : « Bye, bye Ammar 404 ». La censure d'internet est levée en Tunisie. Les sites qui étaient bloqués, notamment Dailymotion et Youtube, sont de nouveau accessibles, peu après la promesse du président Zine el-Abidine Ben Ali de garantir « la liberté totale » de l'information et de l'accès à l'internet.

Des utilisateurs ont très vite célébré la disparition du censeur du ministère de l'Intérieur, surnommé « Ammar 404 ». « Ammar 404 est au chômage », « bye, bye Ammar 404 », écrivaient les internautes sur Facebook, tandis que d'autres commençaient à dérouler un livre strictement interdit jusque-là, « La régente de Carthage », écrit par les journalistes français Nicolas Beau et Catherine Graciet. L'ouvrage dénonce le rôle supposé de Leïla Trabelsi, l'épouse du président Ben Ali, et sa famille pour contrôler des secteurs clefs de l'économie tunisienne...

Autre fait notable jeudi, le chef de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Mokhtar Trifi, a été reçu pour la première fois à une émission politique de la télévision publique Tunis 7. Un opposant, l'islamiste modéré, Salaheddine Jouchi, ex-vice-président de la LTDH, faisait également parti des invités.

6- A partir du 14 Janvier 2011, la révolution tunisienne est en marche dans la liberté retrouvée!

Malgré les concessions multiples et le changement de ton, le peuple ne croit plus son président. Même si des contre-manifestations ont été montrées à la télévision, à la suite de son discours, le peuple, le 14 janvier, se rassemble massivement dans la rue avec le slogan: « dégage! » Après avoir renvoyé le gouvernement, dans la matinée, croyant calmer la foule, en début d'après-midi, le premier ministre, Mohammed Ghannouchi apparaît à l'écran et déclare que le président est momentanément dans l'incapacité d'exercer ses fonctions et qu'il lui a laissé le pouvoir par intérim selon l'article 56 de la constitution. Dans la rue, les manifestations prennent une forme très violente. Des commissariats de police sont incendiés, ainsi que des bureaux du parti du RCD, les biens appartenant à la famille Trabelsi sont saccagés, pillés. Villas, magasins, voitures neuves. C'est la chute du pouvoir! L'état d'urgence est décrété de 18h00 à 6h00. L'armée est appelée à prendre le contrôle de la sécurité, notamment de l'aéroport. Le nouveau président provisoire s'engage à orienter le pays selon les promesses faites par le président déchu. Il appelle à l'unité des tunisiens, toutes tendances confondues. La nuit est difficile pour beaucoup car les milices de Ben Ali passent, volent, cassent, violent, incendient.

Tandis qu'une polémique commence à se développer sur l'éventualité d'un avion en direction de Paris embarquant le président Ben Ali, c'est à 20h30 seulement que la France

prend acte de la transition démocratique en Tunisie. Ce n'est que dans la nuit qu'une source saoudienne apprend que Ben Ali a rejoint ce pays.

Le 15 janvier, coup de théâtre, le conseil constitutionnel déclare vacant le poste de la présidence et nomme, selon l'article 57 de la constitution, le chef de la chambre des députés, Fouad Mebazaa, président par intérim. Il est chargé d'organiser un gouvernement provisoire. La garde présidentielle, dirigée par le général Ali Sériati, sème la terreur pour faire basculer le pays dans le chaos afin de démontrer que seul Ben Ali peut rétablir le calme. Les Tunisiens s'organisent pour défendre les quartiers et aider l'armée dans la protection des habitants. Le soir, est déclenché le siège du palais présidentiel où se sont retranchés les soldats de la garde présidentielle et ses milices tandis que Sériati est arrêté à la frontière libyenne. Les hélicoptères tournent partout dans tous les quartiers.

Le 17 janvier, les noms du nouveau gouvernement sont donnés ; c'est la douche froide : le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur, celui des Affaires étrangères, celui de la Justice sont reconduits ! Tous membres du RCD et proches de l'ancien pouvoir ! Avec eux entrent au pouvoir des membres issus de l'opposition. C'est un gouvernement d'union nationale. Les responsables principaux des banques et autres journaux ou autres sont changés. Le chef d'Etat-major limogé est reconduit dans ses fonctions. Les manifestations se poursuivent. Le

18 janvier, le nouveau président et d'autres membres du gouvernement démissionnent du parti. L'ancien président, sa femme, Leïla Trabelsi et plusieurs proches de la famille font l'objet d'un mandat d'arrêt international pour détournement de fonds publics.

A l'étranger, des immolations ont lieu en Égypte ; on craint un effet de contagion. Le colonel Guedaffi s'adresse au peuple tunisien et conteste sa décision d'évincer Ben Ali du pouvoir.

Le mardi 18 janvier, plusieurs membres du gouvernement, dont le président et le Premier ministre démissionnent du parti du RCD ; Ben Ali en est radié. Le 19 janvier, 33 membres de la famille Trabelsi sont arrêtés. La télévision nationale diffuse des images montrant bijoux, diamants, cartes bancaires internationales, stylos à balles réelles saisis lors des interpellations des proches de l'ancien président. La Suisse et la France gèlent les avoirs de Ben Ali.

Le 20 janvier, le RCD dissout son bureau politique, l'immeuble du parti voit son sigle arraché de la façade. Les autres pays européens gèlent les avoirs de Ben Ali. Le couvre-feu est adouci mais l'armée reste présente, les manifestations se poursuivent notamment sur l'avenue Bourguiba avec l'hymne national scandé généreusement. La révolution tunisienne est en marche.

Pour conclure

En un mois, depuis l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi, la Tunisie s'est lancée dans un mouvement unitaire et national contre un pouvoir devenu à la fois étouffant et mafieux. Face au scandale financier, le peuple dans son intégralité s'est soulevé, reprenant le pouvoir et le confiant à d'autres. Les Tunisiens se sont réellement mobilisés avec civisme, esprit de lucidité et de maturité, particulièrement sa jeunesse. Nous sommes le 21 janvier 2011, la marche vers la démocratie est devenue irréversible. La Tunisie est devenue un modèle à suivre pour d'autres pays arabes. La jeunesse tunisienne a été un moteur important de la mobilisation en préparation depuis longtemps. Il ne faut surtout pas oublier l'importance d'internet dans cette révolution qui laisse en même temps un message pour tous ceux qui

dans le monde exercent un pouvoir en s'appuyant sur une confusion entre leurs intérêts économiques personnels et leurs ambitions égoïstes du pouvoir.

La question du suicide est devenue une question importante aussi bien quant à sa portée politique qu'au malaise social qu'il dévoile ! C'est une onde de choc qui est partie de la Tunisie qui met en route plusieurs chemins de réflexion mais qui pousse déjà la France à réviser sa manière de vivre ses relations avec les régimes autoritaires. La Tunisie, quant à elle, prouve que la démocratie telle que le monde libre la conçoit est possible aussi dans les pays à culture musulmane. La révolution s'est faite réellement par le peuple, sans soutien extérieur, en commençant par les plus pauvres, et entraînant les autres catégories socio-professionnelles du pays. La révolution tunisienne peut-être improprement appelée révolution du jasmin (nom de la révolution du 7 Novembre 1987), passant par le sang, donne au monde de tourner une nouvelle page à la fois politique, diplomatique, sociale, économique pour que les sociétés du monde libre deviennent davantage attentive à l'humain dans ce qu'il est et son développement intégral, où les droits de l'Homme sont finalement le cœur de tout moteur de réflexion.

La Goulette, le 21 janvier 2011

Jordi Llambrich, prêtre de la Mission